

Saint-Ouen, le 10 septembre 2026

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE LA BUTTE DE MARSINVAL

AMÉNAGEMENT ET OUVERTURE AU PUBLIC DU BOIS SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VERNOUILLET

Le chantier d'aménagement et d'ouverture au public du bois régional situé sur le territoire de la commune de Vernouillet a démarré. Concepteur, maître d'ouvrage et gestionnaire, Île-de-France Nature pilote l'ensemble des travaux.

L'objectif est d'inscrire ce bois dans la continuité des boucles de randonnées de la Seine et dans le réseau de forêts ouvertes au public.

Le chantier se déroulera en deux étapes : d'abord la réouverture d'un chemin conjointement à la sécurisation des boisements, puis l'aménagement des entrées.

Sous réserve des conditions météorologiques et des contraintes techniques, le chantier devrait se terminer au printemps 2027.

Décryptage et calendrier des travaux

Une première intervention, durant le 1^{er} semestre 2026, a consisté à **marquer les arbres destinés à être retirés sur la totalité de l'emprise du chemin ainsi que ceux présentant des risques pour la sécurité le long de la rue du Trou d'Enfer** (voir encadré).

Ces arbres marqués seront retirés d'ici la fin de l'année 2026 par un exploitant forestier mandaté par Île-de-France Nature. Les bois issus des coupes, au vu des types d'essence et de leur qualité, devraient être valorisés essentiellement en bois de chauffage.

La seconde et dernière étape, programmée à compter du mois de janvier 2027, consistera à **aménager les entrées du bois** et devrait se terminer au printemps.

Ce calendrier dépendra des conditions météorologiques et des contraintes techniques du chantier.

Interventions pour sécuriser la promenade et les lisières du bois

Afin de sécuriser les chemins et les zones d'habitation, une tournée de sécurité annuelle est réalisée par les agents d'Île-de-France Nature. Elle a pour objectif de sécuriser ces zones de contact entre la forêt et les zones fréquentées par le public. Dans le cadre de la sécurisation de la rue du Trou d'Enfer, les arbres présentant un danger pour les usagers du chemin ont été marqués d'un trait de peinture rouge la semaine du 18 juin 2026. Il s'agit principalement de châtaigniers, de robiniers et d'un frêne. Les châtaigniers marqués présentent des risques de dépérissement (descente de cimes, bois mort...) et de maladie de l'encre. La maladie de l'encre est due à un pathogène microscopique appelé phytophthora qui se propage d'arbre

en arbre grâce à l'eau présente dans les sols et provoque la nécrose des racines par lesquelles les arbres se nourrissent. Avec un système racinaire défaillant, et des épisodes de sécheresses estivales de plus en plus marqués, les châtaigniers ont du mal à s'alimenter en eau et flétrissent, ce qui entraîne leur déclin. Un frêne de gros diamètre et de taille importante a été marqué en abattage car il présente des signes d'une maladie appelée chalarose. La chalarose est une maladie du frêne commun causée par un champignon ascomycète. Elle provoque des lésions nécrotiques sur les feuilles et les rameaux, des mortalités de branches et parfois des nécroses au collet pouvant mener à la mort de l'arbre. L'ensemble du bois est malheureusement touché par ses agents pathogènes entraînant une mortalité importante des arbres.



**Pour des raisons de sécurité, les chemins et accès concernés
seront fermés au public pendant les travaux.**



Vue de l'existant route de Bures – Chemin du trou d'enfer © Antoine Derrien



Vue projetée de la route de Bures – Chemin du trou d'enfer © Antoine Derrien



Vue de principe dans le bois, sans chemin clairement identifié © Antoine Derrien



Vue de principe de l'état projeté dans le bois © Antoine Derrien

À propos d'Île-de-France Nature

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.



iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS